

RÈGLEMENTS

Parc Aquatique

*AQUA-PARC.

Frais supplémentaires applicables pour l'Aqua-Parc pour

les campeurs-voyageurs et les visiteurs.

Tous les campeurs ont accès à la piscine et aux jeux d'eau.

Enfants 12 ans et moins, surveillance parental OBLIGATOIRE.
Un bracelet est obligatoire pour franchir les portes du parc aquatique.

Chaque personne doit se présenter à l'office pour recevoir et se faire apposer le bracelet.

Heures d'ouverture : 10h00 à 18h00

Piscine pour adulte seulement : 18h00 à 19h00

AUCUNE BAIGNADE DE SOIR.

Carte Magnétique

Un dépôt de 10\$ ou 20\$ sera exigé pour la carte à votre arrivée et un remboursement sera effectué en totalité à votre départ.

Stationnement

Stationner sur votre terrain.

1 seul véhicule est permis par terrain.

Visiteurs

Le campeur responsable du terrain est aussi responsable de ses visiteurs. Les visiteurs non inscrits, non déclarés vous seront alors facturé.

Aucun visiteur ne peut entrer avec son véhicule.

Animaux

AUCUNE PROMENADE N'EST PERMISE.

(sauf pour se rendre au parc à chien)

Camping

*** Installation tous dans le même sens et de reculons.**

* Garder 1 pied à l'intérieur de votre terrain.

*** Ne pas déplacer les emplacements des feux de camps.**

* Les feux devront être éteints avant le coucher et ne jamais être laissés sans surveillance.

*** Les déchets devront être déposés dans les conteneurs** prévues à cet effet à votre départ.

* Le terrain devra être laissé dans les conditions où il vous a été loué au départ. Propre !

Circulation



Couvre-feu

23H À 7H

AUCUNE MUSIQUE

AUCUN RASSEMBLEMENT.

LES INTERDITS

* Les vélos et les aires de jeux à la noirceur et/ou après 21h00.

* De circuler en voiture de terrain en terrain.

* Aucun contenant de verre au parc aquatique, les aires communs et les aires de jeux.

* L'utilisation du boyau d'arrosage pour laver les autos.

* L'utilisation de feux d'artifices.

* VTT, 4 roues et trottinette électrique ou à gaz.

* De jeter des déchets dans les feux de camps.

***Aucune piscine pour enfant n'est accepté.**

*** SANITAIRE : tout utilisation de lingette, papier brun ou autres.**
Veillez en disposer dans les poubelles svp.

Internet

INTERNET PAYANT

Merci de vous présenter à l'accueil.

Reponsabilités, prix et conditions

Aucun remboursement en cas départ hâtif. La facturation sera effectuée selon la demande du client à la réservation.

On ne peut raccourcir un séjour.

Aucun remboursement en cas de fermeture de l'Aqua-Parc causé par les conditions météo ou de bris mécanique.

En aucun temps le Camping Aqua-Parc St-Pie ne sera tenu responsable des accidents ou blessures survenus sur le site, ni des articles perdus ou volés.

Quiconque contrevient aux règlements en vigueur peut-être expulsé du terrain de camping sur-le-champ, et ce, sans avis et sans remboursement.

Le Camping Aqua-Parc St-Pie ne se tient pas responsable des dommages causés dû au manque partiel ou total d'électricité à causes des conditions climatiques ou autres.

Bon séjour à vous tous !